

RETOUR CONCERNANT LES DIFFERENTS MOUVEMENTS DU MERCREDI 15.06.2011

Centre Hospitalier – UZES (30)

Une délégation du Centre Hospitalier "Le Mas Careiron" à Uzès, s'est rendue ce matin à la Préfecture de Nîmes.

4 psychiatres ont été reçus par Monsieur LAURENT, Directeur du Cabinet du Préfet, à qui il a été remis un dossier de presse relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge.

Monsieur LAURENT a écouté et a entendu la demande des psychiatres.

Un communiqué de presse sera diffusé par FR3 qui était présent.

Lydie MILLET - Secrétariat CME – Affaires médicales

Centre Hospitalier Local – POITIERS (86)

Information en CME : lecture des communiqués et présentation du projet de non participation aux réunions préparatoires à l'application de la loi,

Le 16 juin information à la presse locale, exposé téléphonique des enjeux (la journaliste fera une information dans les deux quotidiens locaux ("Nouvelle République du Centre ouest" et "Centre Presse", dès demain) et prévision d'un rendez-vous avec les associations d'usagers et la presse locale pour la publication d'un dossier (page entière) début juillet.

Docteur Roland BOUET - DIM

Centre Hospitalier de Montfavet – AVIGNON (84)

CME annulée, collège médical exceptionnel tenu à la place.

Conférence de presse en présence des représentants syndicaux du personnel, des usagers et de l'UNAFAM avec lecture par le Dr Gilles MICOUIN, Président de la CME, du texte de Strasbourg rédigé par Mme Finkelstein et le Dr Halimi.

Une délégation (Président de la CME, un membre du directoire, un représentant des usagers) s'est rendue à la préfecture et a été reçue par la directrice du cabinet ; une lecture a été faite du texte de Strasbourg.

Cécile MANTRANT – Secrétariat CME

Centre Hospitalier – BLAIN (44)

Pour les Pays de La Loire ce mercredi à 10h, nous avons essayé de remettre le dossier au préfet à Nantes, n'ayant pas été reçus, nous lui avons envoyé un courrier signé par 2 présidents de CME et par le secrétaire national du SPEP ; dans l'après midi, nous avons remis à notre directrice de l'ARS le même dossier et le double du courrier au préfet.

Dr Dominique RENNOU - Présidente de la C.M.E.

